→ (Amérique du sud - 2014)

<u>Lorsque</u> l'économiste détermine les contributions à la croissance du côté de l'offre, il constate la présence d'un résidu comptable. <u>Par exemple</u> une **hausse de 2 % du PIB** peut « s'expliquer » par les contributions respectives du travail (ex. 0.5 point), du capital (ex. 0.7 point). Or si selon la fonction de production Y = f(L; K) alors seulement 1.2 (0.7 + 0.5) point des 2 % de **croissance** trouvent une explication par l'utilisation de davantage de facteurs (croissance extensive). On dira que la productivité globale des facteurs apporte les 0.8 point nécessaire à une explication exhaustive de la **hausse de la production sur une période donnée** (en général un an).

La productivité d'un facteur s'écrit [PIB / Facteur]. Quand ce rapport augmente (dans le cas de la croissance économique) c'est que la production progresse plus vite que le(s) facteur(s) et on parle de gains de productivité. Or les performances des facteurs de production aujourd'hui s'appuient sur des « qualités » du travail (expériences, connaissances, formation...) et du capital (degré technologique, complexité, caractère innovateur) qui se sont accumulés. Ainsi les unités de production peuvent produire plus avec autant de facteurs (gains de productivité). De plus cette accumulation de savoirs et savoir-faire à un caractère endogène et elle ouvre de nouvelles perspectives d'évolution, de combinaison (externalités positives de la connaissance) de transformations (destruction créatrice) qui sont propices à la croissance intensive et extensive.

A cet effet direct se greffent des effets induits : la hausse du PIB plus que proportionnelle se traduit par une hausse de la valeur ajoutée (le PIB en est la somme) par unité de facteur donc des revenus directs par unité de facteurs puisque le PIB, par le partage de la valeur ajoutée, est aussi un ensemble de revenus directs (du travail, du capital et du patrimoine). La hausse potentielle de ces revenus peut donner lieu à davantage de consommation (surplus distribué aux salariés), d'investissement (surplus distribué sous forme de profits). On notera que le surplus peut aller aux clients sous forme de baisse des prix ou aller vers les administrations sous forme d'impôts. Dans tous les cas (qui peuvent se combiner dans des proportions variables) on pourra observer une hausse de la demande globale (consommation finale et investissement) qui stimule la production (croissance économique par le côté demande où les emplois stimulent la ressource essentielle d'un territoire : son PIB.

Ainsi les 3 dimensions du PIB (production/ revenus/ Emplois) permettent d'illustrer comment la productivité globale est source de croissance économique.

Mg nov. 20

Constat: la présence d'un résidu dans l'étude des contributions à la croissance

Causes:
efficience et
gains de
productivité
(macroéconomie
= croissance
endogène)

Conséquences : partage des gains de productivité et effets induits

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

## <u>Destinées sociales des femmes selon l'origine sociale de leur père</u> (En %)

	Catégorie socioprofessionnelle de la fille						
Catégorie socioprofessionnelle du père	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	5,6	3,7	12,8	25,6	29,0	23,4	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,6	8,9	18,5	27,5	26,5	18,0	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,5	4,9	41,6	31,5	13,9	7,7	100
Professions intermédiaires	0,2	4,2	20,6	36,9	24,4	13,8	100
Employés et ouvriers qualifiés	0,3	3,7	9,5	25,3	34,9	26,3	100
Employés et ouvriers non qualifiés	0,5	3,2	7,1	19,8	35,4	34,1	100
Ensemble	0,7	4,6	17,4	27,7	28,5	21,1	100

Champ : France, femmes françaises en emploi ou ayant travaillé, âgées de 35 à 59 ans à ladate de l'enquête.

Source: Enquête emploi, INSEE, 2020.

Questions 1. À l'aide des données du document, vous comparerez la destinée des filles de cadres et professions intellectuelles supérieures à celle des filles d'agriculteurs exploitants. (3 points)

En 2020 l'INSEE ((Institut...) publie une enquête sur la mobilité sociale intergénérationnelle en France des femmes âgées de 35 à 59 ans.

Pour cela elle s'appuie sur un **tableau à double entrée** où apparaissent des proportions qui indiquent l'importance relative (poids) d'une destinée en %

Par exemple si on retient l'ensemble des filles dont le père est cadres et professions intellectuelles supérieures (P.I.S.) on peut regarder la position qu'elles occupent en 2020 et voir le degré de reproduction sociale. De la même façon on peut le faire pour les filles d'agriculteur et comparer aux filles de cadres.

Le premier rapprochement est de constater que ces filles de cadres et PIS et d'agriculteur sont majoritairement mobiles. En effet, plus de la moitié ne « retrouvent » pas la position sociale du père. Ensuite les positions d'indépendantes (PCS 1 et 2) sont rarement celles occupées par ces « filles ». Par exemples sur 100 filles d'agriculteurs 3,7 deviennent A. C. et Ch. d'E. et 4,9 % des filles de cadres et PIS ont cette même destinée soit un écart de 1,2 point.

Ces points communs ne doivent pas masquer de profondes différences. Ainsi l'immobilité sociale des filles de cadres est bien supérieure à celle des filles d'agriculteurs. Si sur 100 filles d'agriculteurs 6 (par excès) deviennent agricultrices ce sont 42 filles (toujours par excès et sur 100) de Cadres qui deviennent cadres elles-mêmes. Cet écart de 36 points est le plus significatif quant aux des tinées des filles de ces deux catégories. De même si l'accès aux PCS les plus « basses » du « monde » des salariés semble peu ouvert aux filles de cadres et PIS (8 sur 100 deviennent ouvrières, 14 deviennent employées) il est une destinée relativement fréquente pour les filles d'agriculteurs qui deviennent ouvrières à 23,4 % et Employées pour 29 % d'entre elles. Seule la destinée parmi les professions intermédiaires semble relativement proche (écart de 5,9 points)

Ainsi l'origine sociale des individus semble être un facteur non négligeable de la destinée soit une explication du parcours dans la structure sociale d'un enfant issu d'une PCS donnée. Cela suppose évidemment que l'outil de construction de ces tables, c'est-à-dire les P.C.S., est suffisamment précis donc ne présent pas trop de limites. 

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous présenterez les limites des tables de mobilité. (3 points)

## <u>Destinées sociales des femmes selon l'origine sociale de leur père</u> (En %)

	Catégorie socioprofessionnelle de la fille						
Catégorie socioprofessionnelle du père	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	5,6	3,7	12,8	25,6	29,0	23,4	100
Artisans, commerçantset chefs d'entreprise	0,6	8,9	18,5	27,5	26,5	18,0	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,5	4,9	41,6	31,5	13,9	7,7	100
Professions intermédiaires	0,2	4,2	20,6	36,9	24,4	13,8	100
Employés et ouvriers qualifiés	0,3	3,7	9,5	25,3	34,9	26,3	100
Employés et ouvriers non qualifiés	0,5	3,2	7,1	19,8	35,4	34,1	100
Ensemble	0,7	4,6	17,4	27,7	28,5	21,1	100

# 2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous présenterez les limites des tables de mobilité. (3 points)

La mobilité intergénérationnelle consiste à observer la position sociale occupée par un homme ou une femme en la comparant à celle de son père ou de sa mère et ceci à partir de la P.C.S. ceci dans un tableau à double entrée.

Pour éviter les distorsions de position, les personnes interrogées ont au moins 35 ans et la position du parent est repérée à la fin des études de l'enquêté(e) afin d'avoir des situations stables et comparables <u>ce qui pour autant</u> n'écarte pas toutes les **limites** de ces tables. En effet, les P.C.S. qui servent de repère aux positions occupées connaissent des **biais** quantitatifs <u>et</u> qualitatifs qui font des tables de mobilité des instruments de mesure **imparfaits**.

D'un point de vue quantitatif la mobilité observée est sensible au nombre de catégories. Plus le nombre de catégories est restreint plus la mobilité l'est également. Cet aspect peut être illustré en l'associant à des éléments qualitatifs. Ainsi retenir 3 catégories d'agriculteurs (donc deux de plus) avec une plus grande précision (sur grande, moyenne, petite exploitation) permettrait de réduire la reproduction sociale au sein de cette PCS. Par exemple, 5,6 % des filles d'agriculteurs sont devenues agricultrices mais si le père exerçait sur une petite exploitation et la fille sur une grande exploitation on aurait une mobilité ascendante, ici invisibilisée sur la table de l'INSEE. Il en est de même par exemple pour les filles d'employées devenues employées (près de 35 %) qui ne sont plus forcément dans les mêmes secteurs d'activité ou ont des conditions de travail différentes (qualifiées / nonqualifiées établit ici une distinction bienvenue puisque en général absente des tables de mobilité)

Cet aspect structurel révèle une autre limite à la fois quantitative et qualitative des tables de mobilité. En effet, la mobilité totale ne distingue pas la mobilité structurelle et la mobilité de circulation appelée aussi mobilité nette. Ainsi la mobilité des femmes de la génération interrogée a été contrainte par des changements structurels qui sont parfois majeurs. Ainsi la PCS des agriculteurs s'est fermée (concentration des terres, mécanisation...) et on constate la faible destinée dans cette PCS pour les « filles » (femmes de la génération interrogées) jusqu'à 0,2 % pour les filles dont le père était Profession intermédiaire

Un autre aspect structurel peut être un biais de genre. On compare ici la position sociale des filles à celle du père. Or on sait que la structure des emplois est conditionnée par le genre. Par exemple la marge de la structure d'origine signale 29 % (par excès) des pères parmi les ouvriers et employés qualifiés et 21 % (par défaut). Or les femmes sont très représentées parmi les employées et beaucoup moins parmi les ouvriers.

Ainsi les tables de mobilité s'avèrent un outil imparfait (à partir d'une dénomination déjà discutable puisque ces tables renferment un certain degré d'immobilité) mais perfectible puisque les tables féminines commencent à se multiplier et que des distinctions comme la nature du métier (qualifié/ non qualifié) apportent des éclairages utiles sur les questions essentielles des inégalités sociales, objet d'étude récurrent des économistes, sociologues et politistes.

\*\*

#### Troisième partie :

A l'aide des documents et de vos connaissances vous mettrez en évidence les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle.

#### **DOCUMENT 1**

### Translation vers le haut

Les données sur l'emploi de l'Insee ne font pas apparaître de mouvement de polarisation. L'essor des cadres d'un côté, le déclin des ouvriers peu qualifiés de l'autre et la progression des employés non qualifiés n'ont rien de neuf du tout, ils apparaissent déjà au début des années 1980. Globalement, on assiste pour l'essentiel à **une translation** vers le haut de l'emploi avec une élévation des qualifications.

La polarisation d'aujourd'hui est autant exagérée que la moyennisation d'hier, mais plusieurs signaux doivent éveiller l'attention. Nos données ne prennent pas en compte une partie de l'emploi non salarié qui progresse aussi chez les non-qualifiés, payés à la tâche (comme les <u>chauffeurs</u> ou <u>livreurs de repas</u>), même si cela reste modeste au niveau de l'emploi total. [...]

Au fond, le phénomène le plus marquant des dernières décennies est surtout le développement du chômage et de la précarité. Ce phénomène créé une coupure entre les actifs qui ont des perspectives et ceux qui vivent dans la précarité, le plus souvent (mais pas uniquement) les moins qualifiés. La polarisation des statuts est plus marquée que celle des emplois.

http://www.observationsociete.fr - 2018

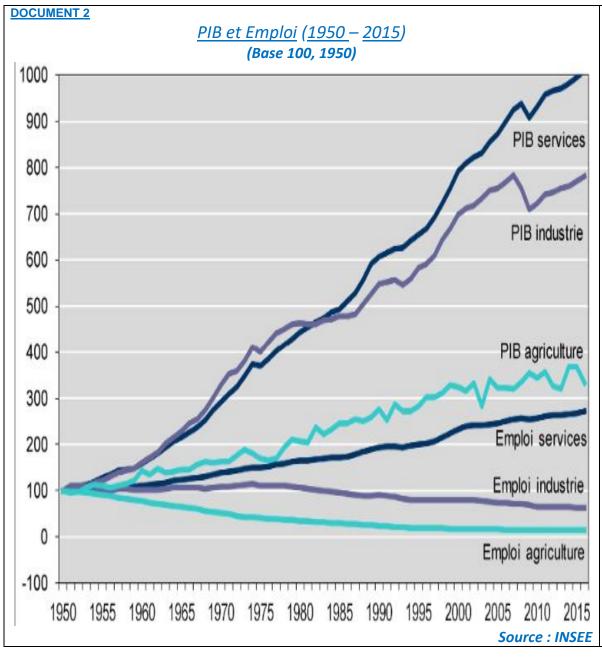
→ Pour la conclusion ? Fin de la lutte des classes ?

Ouels secteurs ?

→ Pour un titre de §.

→ Pour un titre de §.

**→** 

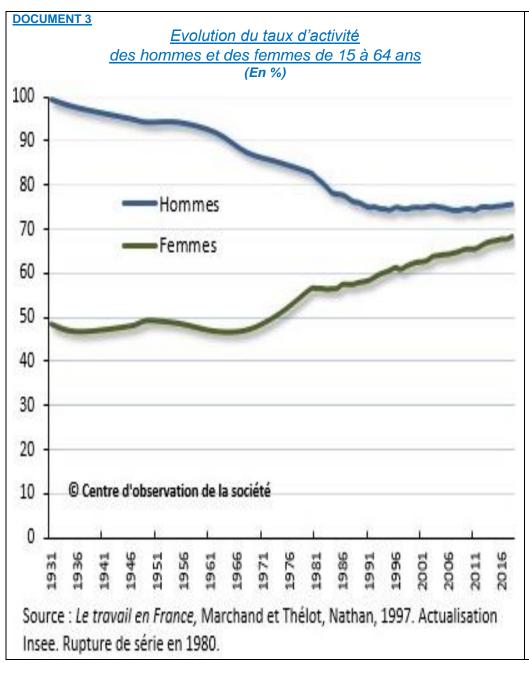


...vous mettrez en évidence les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle.

Approche macrosociale par secteurs d'activité

Liens avec le doc. 1 ? doc.3 ?

Liens avec le doc. 3 ?



... vous mettrez en évidence les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle.

A l'image du doc.1 il y a aussi ici une translation relative  $\Rightarrow$  = une autre translation ?

A l'aide des documents et de vos connaissances vous mettrez en évidence les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle.

#### « Eclaircisseur » n°1

> vous mettrez en évidence

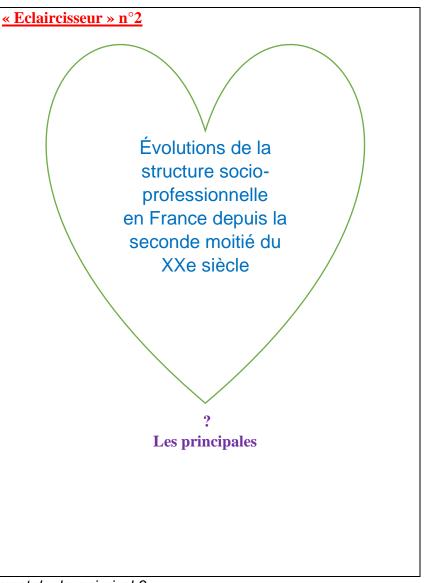
### les principales évolutions

→ principales évolutions : donc sans être exhaustif il faut faire ressortir les grandes transformations, les recompositions celles qui pèsent car structurelles donc pas forcément en termes de niveau(x)

## de la structure socioprofessionnelle

- → PCS = composition + caractères principaux d'une PCS (statuts ; hiérarchie ; métiers ; secteur d'activité…)
- → Structure : ensemble et éléments qui composent selon le poids

Pen France depuis la seconde moitié du XXe siècle → 30 glorieuses + 30 ans de croissance plus lente = croissance et développement = changements structurels



\*Idée de problématique : « comment les pouvoirs publics peuvent-ils empêcher l'environnement de devenir rival ? »

A l'aide des documents et de vos connaissances vous mettrez en évidence les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle.

« Eclaircisseur » n°3

**DOCUMENT 1** 

**DOCUMENT 2** 

**DOCUMENT 3** 

#### « Eclaircisseur » n°4

Introduction → Evoquer les évolutions d'une structure (ici socioprofessionnelle) c'est mettre en évidence les modifications de la composition (poids différents liés à des reculs vs hausses ou des rythmes d'évolution différents des « éléments » de la structure) au sein des P.C.S. qui sont constituées de 6 catégories d'actifs et 2...

Pour les mettre en évidence on soulignera la translation des qualifications qui se double ...mais surtout...

- <u>§.1.</u> les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle : une translation des qualifications...
- → Croissance et développement : Evolutions sectorielles et productivité expliquent une translation... (Doc.2)
- → ... plutôt vers le haut (PCS n°3 / 4) ... (Doc.2 + doc.1)
- → ... mais complexe (recul des ouvriers, moyennisation des cadres, forte montée des employé(e)s ...) (Doc.2 + doc.1+ doc.3)
- §.2. ... qui se double d'une translation des genres (voire se superpose avec elle) ...
- → Des métiers encore genrées dans toutes les P.C.S. ... (Doc.2 + 3)
- → ... un mouvement de fond (population active partagée quasi 50/50)
- §.3. ... mais surtout une translation des statuts : vers davantage d'inégalités ?
- → Retour (relatif!) des indépendants... (Doc.1 +2)
- → ... ou des précaires tous statuts confondus ? (Doc.1)
- → Rappel : les chômeurs sont des actifs ... inoccupés et font partie des P.C.S.

<u>Conclusion</u> → Ni moyennisation, ni polarisation mais restructuration incontestable car par ex. le travail des femmes s'est renforcé de cohortes en cohortes modifiant d'autres structures comme celle de la famille…ou encore (mais très lentement) la structure de la représentation politique.

<u>Autres plans</u> / ...vous mettrez en évidence les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle

Proposition 1	Proposition 2 (Élève)	Autre
§.1. La taille de la population active évolue à la hausse §.2 et sa composition par genre change §.3 se déversant progressivement des secteurs d'activité I et II vers le III §.4 donc sa composition par métiers n'est plus la même	I. Les évolutions économiques de la structure socioprofessionnelle  A. Processus de salarisation  B et de tertiarisation.  II et les évolutions sociales.  A. Processus de hausse des qualifications	Autre
§.5 ainsi les qualifications attendues diffèrent avec une translation vers le haut §.6 mais cela ne veut pas dire processus de polarisation ni moyennisation §.7 surtout on observe une inégalité croissante des statuts notamment inter professionnelle du fait de la précarité et du chômage	B et féminisation.  ***  Commentaires:	
Travail: Mettre en vert le terme qui renvoie à « évolutions » (sujet) et en violet celui qui porte sur l'idée de « structure » (sujet) et enfin en marron pour le caractère socioprofessionnel (sujet).		